

Assainissement

Aménagement du territoire

Crématorium

Transports

Développement économique

Loisirs

Collecte des déchets

Culture

Gestion de la voirie

Tourisme

Enseignement supérieur

Action sociale

Environnement

LA DÉPÊCHE

Novembre 2014

D'AGGLOPOLYS

ACTUALITÉS

- Leroy-merlin à Blois : ouverture en 2016 3
- L'école de la 2^e chance à Blois : un passeport pour l'emploi 3

DOSSIERS

- Assainissement collectif : besoin d'un raccordement ou d'un débouchage ? 4
- Assainissement non collectif : Agglopolys vous accompagne 5
- Amélioration de l'habitat : Agglopolys vous aide à financer certains travaux 6
- Avec Agglopolys, je me déplace à vélo ! 7
- Azalys, une offre de transport complète 8
- La collecte des déchets ménagers 11
- N'abandonnez plus votre véhicule hors d'usage 12
- La Fourrière animale 13
- Les bibliothèques de Blois/Agglopolys : ouvertes à tous gratuitement 14
- Les piscines d'Agglopolys 16
- Le crématorium du Val de Loire, le seul du département 18

Leroy-Merlin à Blois : ouverture en 2016

Le numéro 1 du bricolage programme en avril 2016, l'ouverture, à Blois, de son 124^e magasin portant l'enseigne de la chaîne en France.

Les travaux de construction (11 300 m² de magasin, dont 7 000 m² en intérieur, 3 600 m² en extérieur et 700 m² dédiés au jardinage), sur la zone dite du « Bout-des-Haies » près de l'hypermarché Leclerc Blois, doivent débuter en mars 2015 et les recrutements (création de 100 à 150 emplois) dès décembre 2014.

Ce projet, qui correspond à une offre de services demandés dans l'agglomération, est soutenu par Agglopolys qui a notamment pris l'engagement de faire réaliser les travaux d'amélioration de l'accès au site d'implan-

tation (élargissement de la voie à partir du rond-point Hugh-Harter, sur l'avenue de Châteaudun).



L'école de la 2^e chance à Blois : un passeport pour l'emploi

Une école de la 2^e chance s'est ouverte en octobre 2014. Elle s'adresse à des personnes âgées de 18 à 25 ans en rupture du système éducatif ou dans une situation de non-qualification. Le but est de leur permettre de remettre un pied à l'étrier et de faciliter l'accès à l'emploi ou à d'autres formations.

Initié par l'Union Européenne, ce dispositif d'insertion permet une intégration professionnelle durable d'un public jeune. Blois constituera une antenne de l'école de Tours qui existe déjà depuis 2004. Il s'agit là d'une nouvelle offre et forme de formation qui correspond à la volonté forte d'Agglopolys de lutter contre le chômage des jeunes. Notons que ce type de formation enregistre 60 à 70 % de sorties positives avec des CDI, CDD de plus de 6 mois, contrat en alternance et formation qualifiante.

Qui peut s'inscrire ?

Vous avez entre 18 et 25 ans et êtes sans qualification, ou sortis du système scolaire depuis au moins un an, et vous avez envie de vous investir professionnellement et

reprendre une formation ? Le recrutement se fait lors d'un entretien avec un jury de professionnels de l'entreprise et de formateurs.

Pendant 9 mois, l'École de la 2^e chance (E2C) vous permet d'une part de vous redonner confiance et d'autre part de réaliser une remise à niveau générale. Elle vous propose une orientation professionnelle pour vous aider à décrocher un emploi. Les périodes en entreprise sont nombreuses pour vous permettre de découvrir différents métiers, pour confirmer votre projet et vous préparer à l'emploi. Le contrat d'apprentissage que vous signerez vous permettra d'être rémunéré entre 300 et 600 € par mois.

Vous êtes une entreprise ?

Vous pouvez participer activement à la réussite du dispositif en accueillant régulièrement des jeunes en stage et en présentant votre entreprise à l'école.

Contact : École de la deuxième chance Blois Val de Loire - 3 rue Erigny à Blois - Tél. 02 54 78 70 90

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : BESOIN D'UN RACCORDEMENT OU D'UN DÉBOUCHAGE ?

Vous êtes concerné par l'assainissement collectif si votre habitation est raccordée à un réseau d'assainissement. Le plus souvent, ces habitations sont situées dans les milieux urbanisés ou d'habitats regroupés.



Agglopolys gère au quotidien les lagunes, les stations d'épuration, l'entretien du réseau public et des branchements, réalise les études et les travaux des postes de refoulement, des stations d'épuration, des extensions et des améliorations du réseau public... Objectif : assurer un rejet de qualité des eaux usées traitées vers le milieu naturel.

Services aux particuliers

Intervention de débouchage

Pour les désobstructions de canalisations d'eaux usées situées sous le domaine public jusqu'en limite de propriété, contactez (à remplir par vos soins selon votre commune, à l'aide de l'annexe assainissement : « Contacts d'urgence »).

Attention, au 1^{er} janvier 2015, les contacts pour intervention pendant les heures d'ouverture changent pour les communes de Chaumont-sur-Loire, Rilly-sur-Loire et les 20 communes de l'ex-communauté de communes Beauce

Val de Cisse : le contact sera alors le service assainissement d'Agglopolys au 02 54 90 35 70 (excepté les communes en délégation de service public cf. [Tableau en annexe](#)). L'entretien de la partie du branchement situé en domaine privé est entièrement à la charge du propriétaire.

Demande de raccordement

Pour la réalisation d'un branchement d'assainissement (hors extension de réseau), contactez (à remplir par vos soins selon votre commune, à l'aide de l'annexe assainissement : « Demandes de branchements »).

Pour connaître les tarifs (branchements, redevance et participation pour le financement de l'assainissement collectif) : agglopolys.fr

Contact : Agglopolys - Service Assainissement - Hôtel d'Agglomération - 1 rue Honoré de Balzac - 41000 Blois
Tél. 02 54 90 35 70 – assainissement@agglopolys.fr

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : AGGLOPOLYS VOUS ACCOMPAGNE

L'assainissement non collectif (aussi appelé « autonome » ou « individuel ») est un système qui récupère et traite sur place les eaux usées d'un foyer pour qu'elles ne polluent pas l'environnement. Si votre habitation n'est pas raccordée à un réseau public de collecte des eaux usées (adapté aux zones à forte densité d'habitation et correspondant au traitement des eaux usées dans des stations d'épuration via des réseaux de collecte publics), le SPANC, service public d'assainissement non collectif d'Agglopolys vous accompagne.

Conseil et accompagnement

Le SPANC conseille et accompagne au quotidien les usagers dans la construction et l'entretien de leur assainissement non collectif pour leur permettre de disposer d'une installation durable et adaptée :

- Sensibilisation des propriétaires d'installations obsolètes à la réhabilitation
- Nécessité et obligation d'entretien
- Aides financières pour la réhabilitation
- Accompagnement de ceux qui désirent s'inscrire dans une démarche de protection de l'environnement en réhabilitant leur installation



Contrôle

Il a également des missions de contrôle des installations, conformément à la réglementation en vigueur : lors du dépôt des permis de construire (maisons neuves) ou en cas de réhabilitation d'assainissements obsolètes, le SPANC, avec les services du Conseil général de Loir-et-Cher, vérifie et valide les projets d'assainissement. Durant les travaux, l'usager a obligation d'informer Agglopolys de l'avancement des travaux afin que le technicien du Conseil général passe vérifier leur bonne exécution par rapport au projet validé.

Coût des interventions

Les contrôles de conception (128,15€) et de réalisation (128,15€) ainsi que le diagnostic de vente (désormais obligatoire lors de la vente d'un bien ; 117,15€) sont facturés au propriétaire. Le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien (117,15€) revient à l'occupant.

Contact : Agglopolys - Service Assainissement - Hôtel d'Agglomération - 1 rue Honoré de Balzac - 41000 Blois
Tél. 02 54 90 35 70 – assainissement@agglopolys.fr

EAUX USÉES : LES BONS GESTES

Comment entretenir mon installation ?

Afin de préserver l'état de mon installation, ainsi que l'environnement, un entretien régulier est essentiel :

- Fosse septique / Fosse toutes eaux : une vidange complète doit être effectuée par une entreprise agréée tous les 4 ans en moyenne.
- Pré-filtre : nettoyage 2 fois / an environ.
- Bac dégraisseur : retrait des graisses flottantes tous les trimestres et vidange complète 2 fois / an.
- Pompe de relevage : nettoyage 1 à 2 fois / an.

Quelles sont les bonnes pratiques ?

Afin de garantir la longévité de mon installation, je ne dois pas déverser dans les canalisations (lavabo, évier, toilettes...) :

- Huiles (vidange, friture) : je les dépose à la déchetterie.
- Produits dangereux (peintures, liquides corrosifs, solvants...) : je les dépose à la déchetterie.
- Médicaments : je les ramène chez mon pharmacien
- Déchets solides (mégots de cigarettes, lingettes, protections hygiéniques, préservatifs) : je les jette à la poubelle.
- Produits de nettoyage : j'utilise des produits respectueux de l'environnement sans phosphates, ni solvants et qui sont biodégradables.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT : AGGLOPOLYS VOUS AIDE À FINANCER CERTAINS TRAVAUX

La Communauté d'agglomération de Blois peut apporter des aides financières à l'amélioration de l'habitat (parc de logement privé) aux propriétaires occupants ou aux propriétaires bailleurs.

Trois types d'aide financière peuvent être attribuées :

- **Amélioration énergétique** : travaux d'isolation, changement de menuiseries ou de chaudière pour une solution plus économe...)
- **Adaptation au vieillissement et au handicap** : adaptation de la salle de bain à la mobilité réduite, installations liées à la sécurité (barres d'appui, alerte à distance), aménagement de chambre en rez-de-chaussée...
- **Rénovation de logement vétuste** : travaux de remise aux normes d'habitabilité et d'hygiène pour les logements indignes ou dégradés (fourniture d'eau ou d'électricité,

travaux sur la structure du bâti (toiture, menuiseries), ventilation, installation de système de chauffage, élimination de peintures au plomb ou de matériaux contenant de l'amiante...).

Ces aides sont attribuées par l'ANAH, Agence nationale de l'habitat et par la Communauté d'agglomération de Blois.

Contact auprès du guichet unique de l'ADIL-EIE, Agence départementale d'information sur le logement-Espace info énergie : tél. 02 54 42 10 00 ou adileie41@wanadoo.fr



AVEC AGGLOPOLYS, JE ME DÉPLACE À VÉLO !

La communauté d'agglomération de Blois encourage les modes de déplacement doux, pour vous aider à lâcher le volant au profit du guidon !

J'achète un vélo électrique à moindre frais

Dans le réseau de magasins partenaires, 25% du prix du vélo est pris en charge par Agglopolys (soit jusqu'à 400 € remboursés). Deux subventions possibles par foyer.

Contact pour les modalités pratiques :

Service développement durable - 34 rue de la Villette à Blois
- Tél. 02 54 56 51 52.



Je loue un vélo classique, pliant ou électrique sans contrainte

Le réseau Azalys propose des vélos de toutes sortes à des prix très attractifs, entretien compris (dans la limite des stocks disponibles). A titre d'exemple, la location (un mois) d'un vélo classique vous reviendra à 15 €, la location (3 mois) d'un vélo pliant à 30 € ou celle d'un vélo électrique (un an) à 186€. Des réductions sont appliquées si vous êtes abonné Azalys.

Contact : Agence Azalys – 3 rue du Commerce à Blois – Tél. 09 693 693 41 (prix d'un appel local)

Je dis adieu au péage et j'adopte le train + vélo

Un garage à vélo sécurisé (50 places) est à disposition en gare de Blois pour permettre aux actifs de se rendre facilement de la gare à leur lieu de travail.

Abonnement mensuel : 8€/trimestriel : 15€/ annuel : 40€.

Contact : Stationéo, parking Jean-Moulin. 11 rue Jean-Moulin à Blois. Tél. 02 54 70 58 30.

Je compose mon itinéraire en utilisant des raccourcis et sans attendre à certains feux !

Le réseau cyclable se compose de liaisons intercommunales, comme celle entre Saint-Gervais-la-Forêt et Blois ou entre Saint-Sulpice de Pommeray et Blois, et d'aménagements visant un partage de la voirie avec une prise en compte des besoins des cyclistes en particulier sur les grands axes de circulation. Agglopolys s'attache également à desservir progressivement en pistes cyclables les principaux pôles générateurs de déplacements et offrir ainsi de plus en plus d'itinéraires sécurisés. Et maintenant, grâce aux nouveaux panneaux tourne à droite, je peux passer au rouge en laissant la priorité aux piétons quand je suis à vélo et que je tourne à droite.



Carte des pistes cyclables consultable sur agglopolys.fr

Avant, j'avais du mal à me garer en ville...

Avec Agglopolys
JÉ ME DÉPLACE À VÉLO
...et je gagne du temps !

Avant, je dépensais 100 € d'essence par mois ...

Avec Agglopolys
JÉ ME DÉPLACE À VÉLO
... et je fais des économies !

Avant, je faisais plein de régimes...

Avec Agglopolys
JÉ ME DÉPLACE À VÉLO
... et je suis en forme !

AZALYS, UNE OFFRE DE TRANSPORT COMPLÈTE

Azalys, ce sont des lignes régulières de bus, mais aussi du transport scolaire, une offre de transport à la demande, des locations de vélo et une offre pour les personnes handicapées. Le tout, avec des tarifs attractifs. Découvrez-les et laissez-vous séduire !.

7 lignes sur Blois et les communes limitrophes

Les lignes A, B, C, D, E, F et G desservent Blois, La Chaussée-Saint-Victor, Saint-Gervais-la-Forêt, Vineuil et Villebarou. Elles fonctionnent du lundi au samedi toute l'année, sauf la ligne G qui fonctionne du lundi au vendredi. Les lignes B, C et D circulent également les dimanches et jours fériés (hors 1^{er} mai).

1 navette de centre-ville à Blois

Pratique pour se déplacer dans le centre-ville de Blois, elle est gratuite et circule du lundi au samedi, avec un passage toutes les 12 minutes.

DES HORAIRES DE BUS EN TEMPS RÉEL !

Pour connaître les horaires des bus Azalys (lignes A à G et navette de centre-ville de Blois) en temps réel, comment faire ?

1. En flashant le QR Code à l'arrêt de bus

Chaque point d'arrêt est équipé d'un QR Code. Avec un smartphone, il suffit de flasher le QR Code : l'information apparaît alors instantanément sur le téléphone.

2. Par SMS

Il suffit d'envoyer azalys suivi du n° de l'arrêt et éventuellement la lettre de la ligne utilisée au 31014 (coût d'un SMS normal). Il faut ajouter un espace entre le code de l'arrêt et la lettre de la ligne utilisée. Par exemple, pour connaître les 2 prochains passages de la ligne A, à l'arrêt gare SNCF en direction de « Renaissance » (cet arrêt porte le n° 116), j'envoie au 31014 : azalys116 A.

3. Par téléphone

Il faut appeler le 02 900 800 45 (prix d'un appel local) et suivre les instructions.

Pour indiquer la ligne du réseau que l'on emprunte, il faut utiliser les équivalences suivantes :

Ligne A=1 / Ligne B=2 / Ligne C = 3 / Ligne D = 4 / Ligne E = 5 / Ligne F = 6 / Ligne G = 7

Navette de centre-ville = 8

4. En consultant le site internet d'AZALYS www.azalys-blois.fr (rubrique L'info en temps réel) ou en téléchargeant le widget.

10 lignes du réseau Route 41 au tarif du réseau AZALYS

Certaines communes d'Agglopolys sont également desservies par le réseau Route 41 du Conseil général de Loir-et-Cher. Ces lignes ne sont pas réservées aux scolaires. Elles peuvent être empruntées avec les tickets et abonnements du réseau AZALYS, sur le périmètre d'Agglopolys. Consultez en annexe la ligne du réseau Route 41 qui dessert votre commune.

Les lignes scolaires

35 lignes scolaires numérotées S1, S2, etc, desservent les établissements de Blois, le collège Marcel-Carné à Vineuil et le collège Joseph-Crocheton à Onzain. Ces lignes fonctionnent du lundi au vendredi en période scolaire. Elles ne sont pas uniquement réservées aux scolaires. Consultez en annexe la ligne scolaire qui dessert votre commune.

Pour des déplacements tôt le matin ou tard le soir, optez aussi pour Azalys !

Du lundi au vendredi, Azalys vous emmène au centre-ville de Blois et à la gare SNCF tôt le matin, **depuis n'importe quel arrêt des lignes A à G**. Pour cela, il suffit de réserver au 09 693 693 41, au plus tard la veille avant 17h (et le samedi pour le lundi matin).

Lieu d'arrivée	Du lundi au vendredi, heure d'arrivée
Gare SNCF	6h25
Denis Papin	6h30

Service du soir depuis Denis Papin et Gare SNCF

Le soir, repartez du centre-ville de Blois et de la gare SNCF **vers n'importe quel arrêt des lignes A à G**. Pas besoin de réserver ! Il suffit d'indiquer votre arrêt de descente au conducteur lorsque vous montez dans le bus.

Lieu de départ	Heures de départ, du lundi au samedi		
Denis Papin	20h20	21h20	22h25
Gare SNCF	20h25	21h25	22h30

Lieu de départ	Heures de départ, dimanches et jours fériés (hors 1 ^{er} mai)
Denis Papin	19h05
Gare SNCF	19h10

Service du soir depuis Cap Ciné

Les vendredis et samedis soirs toute l'année, profitez d'une dernière séance de cinéma ou d'un restaurant. Azalys vous remmène chez vous ! 3 départs vers n'importe quel arrêt des lignes A à G : **22h15, 23h15, 00h15**. Pas besoin de réserver ! Il suffit d'indiquer au conducteur votre arrêt de descente lorsque vous montez dans le bus.

Résago : le transport à la demande



Résago permet d'effectuer des déplacements du domicile (prise en charge sur le domaine public) vers un ensemble de points de destination.

Pour Blois, La Chaussée-Saint-Victor, Saint-Gervais-La-Forêt et Vineuil, ce service est accessible à toutes les personnes qui habitent à plus de 500 mètres à vol d'oiseau d'une des lignes fortes A, B, C, D et E du réseau AZALYS. Pour toutes les autres communes d'Agglopolys, il est ouvert à tous les habitants.

Les 16 points de destination :

- Centre-ville de Blois (Denis-Papin, République, centre administratif)
- Gare SNCF de Blois
- Centre hospitalier de Blois
- Polyclinique de La Chaussée Saint-Victor
- Agl'Eau
- Cap'Ciné
- Bowling World
- Le Parc des Mées
- La Chrysalide (Vineuil)
- Centre Commercial «La Salamandre»
- Centre commercial «Blois 2»

- Centre commercial «La Renaissance»
- Gare SNCF d'Onzain
- Centre-ville d'Onzain

Pour terminer votre déplacement, vous avez la possibilité d'emprunter les lignes AZALYS en correspondance gratuite.

Les horaires

Heures d'arrivée aux points d'arrêts (trajet aller), à plus ou moins 10 minutes :

Du lundi au samedi				
9h	10h	14h	15h	16h
Dimanche et jour férié (sauf 1 ^{er} mai)				
/	10h	14h	15h	/

Heures de départ des points d'arrêts (trajet retour) :

Du lundi au samedi				
11h	12h	16h30	17h30	18h30
Dimanche et jour férié (sauf 1 ^{er} mai)				
/	12h	16h30	17h30	/

La réservation de Résago

Pour réserver son transport RESAGO, il suffit d'appeler le 09 693 693 41 (prix d'un appel local) ou de remplir le formulaire en ligne sur le site d'Azalys : www.azalys-blois.fr

Le transport peut être réservé d'une semaine à l'avance jusqu'à :

- 12h le jour du transport pour les courses à partir de 14h
- 17h la veille du transport pour les courses avant 14h
- Le samedi jusqu'à 17h pour les courses du dimanche et du lundi matin

CALCUL DE VOTRE ITINÉRAIRE

Pour trouver votre trajet personnalisé, rendez-vous sur www.azalys.fr ! Un module vous permet de trouver le trajet le plus rapide, avec le moins de correspondance ou le moins de marche à pied, selon vos souhaits !

Handigo

Handigo est un service de transport sur réservation destiné aux personnes à mobilité réduite. Il permet de se déplacer de porte à porte, grâce à un véhicule adapté, sur tout le territoire d'Agglopolys. Il fonctionne de 7h à 19h du lundi au samedi et de 9h à 19h les dimanches et jours fériés (hors 1^{er} mai).

Handigo, pour qui ?

Handigo est accessible de plein droit aux personnes en fauteuil roulant. Il est également accessible aux personnes semi-valides après validation par une commission d'accès (une journée d'inscription est organisée tous les mois à cette fin).

Réservations

Une fois votre inscription au service validée par la commission d'accès, vous pouvez réserver votre transport au 09 693 693 41 (du lundi au samedi de 7h à 19h) ou sur www.azalys-blois.fr

Le transport peut être réservé d'une semaine à l'avance jusqu'à :

- 12h le jour du transport pour une prise en charge à partir de 14h
- 17h la veille du transport pour une prise en charge avant 14h
- le samedi jusqu'à 17h pour un transport le dimanche ou le lundi matin

Tarifs (lignes régulières Azalys et du réseau Route 41, services du matin et du soir, Résa-go, Handigo)

- Ticket 1 voyage : 1,20 € (valable 1 heure à partir de l'oblitération)
- Le carnet de 10 tickets 1 voyage : 10,20 € (valable 1 heure à partir de l'oblitération)
- Le ticket journée : 3 €
- Abonnement mensuel - 26 ans : 22 €
- Abonnement mensuel 26/69 ans : 29 €
- Abonnement mensuel 70 ans et + : 19 €
- Tarification solidaire (pour revenus modestes) : de 2,90€ à 14,5€/mois.
- Le transport est gratuit pour les enfants de moins de 6 ans qui doivent être accompagnés.

Points de vente des titres de transport

Vous pouvez acheter vos titres de transport dans 36 points de vente répartis sur tout le territoire d'Agglopolys ! En plus de la nouvelle agence commerciale située au 3 rue du Commerce à Blois, rendez-vous *XXXXXXXXXXXXXXXXX (citer les dépositaires de votre commune ou ceux les plus proches- Pour ce faire, cf. annexe transports – Points de vente Azalys)* pour acheter vos carnets de 10 voyages, et à partir du 2 février 2015, tous des titres (abonnements ou rechargements des tickets).

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE AGENCE COMMERCIALE AZALYS, PLUS FONCTIONNELLE

Le 17 novembre 2014, une nouvelle agence azalys ouvre ses portes. Située au 3 rue du Commerce à Blois, tout en rez-de-chaussée, elle est à la fois plus fonctionnelle et plus spacieuse que la précédente située place Victor Hugo. Totalement accessible aux personnes à mobilité réduite, elle sera également équipée de terminaux de vente billettique pour le lancement du système en février 2015.

Cet article ne concerne pas la commune de Landes le Gaulois, dont la collecte est gérée par le Syndicat VAL-DEM.

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

La collecte des déchets ménagers est assurée sur votre commune par la Communauté d'agglomération de Blois.

La collecte des ordures ménagères

Elle s'effectue en porte à porte, le* matin de 5h à 12h30, à l'aide de bacs roulants. Le bac doit être sorti la veille à partir de 19h. Une fois collecté, le bac doit être retiré de la voie publique jusqu'à la prochaine collecte, pour ne pas entraver la circulation des piétons et des véhicules.

**(à compléter par vos soins - voir annexe relative aux jours de collecte pour compléter votre texte)*

(Remarque : Pour le centre-ville de Blois, la collecte s'effectue le soir. Les bacs doivent être sortis pour 18h.)

Le bac ne doit pas comporter de déchets verts, de gravats, de déchets toxiques, de déchets électroniques, de déchets liquides, de cendres. Ces déchets doivent être apportés en déchetterie.

Pour des raisons d'hygiène, il est conseillé de mettre les déchets dans des sacs fermés avant de les déposer dans le bac.

Les sacs, cartons et autres déchets déposés autour du bac ne seront pas collectés par les agents ; ils peuvent être assimilés à des dépôts sauvages.

Les déchets recyclables

Ils sont à déposer dans les Points Tri de votre commune. Trois types de conteneurs sont à votre disposition pour trier :

- les bouteilles, pots et bocaux en verre
- les journaux-magazines, les catalogues et annuaires, les lettres et impressions, les enveloppes blanches, les petits cartons et les briques alimentaires,
- les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes et cannettes métalliques, les aérosols et barquettes en aluminium.



Les déchets encombrants, les déchets verts, les grands cartons, les métaux et les déchets de bricolage sont à apporter en déchetterie, dans la limite de 1m³ par jour. L'accès est gratuit sur simple présentation d'un justificatif de domicile. Adresse et horaires des déchetteries les plus proches* :

**(à compléter par vos soins - voir annexe relative à la liste des déchetteries pour compléter votre texte). Attention, les nouveaux horaires d'ouverture des déchetteries ne sont applicables qu'à partir du 5 janvier 2015.*

Si vous ne pouvez pas vous rendre en déchetterie ou si vos déchets sont trop lourds et volumineux, Agglopolys propose un service payant d'enlèvement d'objet à domicile ou de location de bennes (tarifs sur agglopolys.fr).

Dépôts sauvages : c'est interdit !

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975.

Abandonner des sacs, des cartons, des matelas, et autres déchets dans la nature, sur le trottoir, en bas des immeubles,



et même à côté des conteneurs de tri, est considéré comme un dépôt sauvage. Le Code Pénal prévoit des amendes pouvant aller jusqu'à 1500 € (article R.635-8).

Pour toute question relative à la collecte des déchets, consultez le site agglopolys.fr, rubrique Infos pratiques/Collecte des déchets ou appelez le 02 54 58 57 57.

N'ABANDONNEZ PLUS VOTRE VÉHICULE HORS D'USAGE !

La loi oblige les propriétaires de véhicules hors d'usage à les vendre ou les céder à un centre agréé, pour démolition et recyclage, afin de prévenir les risques de pollution des sols et de l'eau. Agglopolys vous accompagne dans cette démarche, en proposant un service d'enlèvement à domicile totalement gratuit.



Comment faire ?

Pour les particuliers habitant Blois :

Allez au bureau de la police municipale, rue de la Garenne à Blois, afin d'y compléter la fiche de «demande d'enlèvement d'un véhicule hors d'usage», muni de la carte grise du véhicule, d'une attestation de domicile (quittance de loyer, EDF, GDF...) et d'une pièce d'identité.

Pour les particuliers habitant une commune d'Agglopolys hormis Blois :

Allez à votre mairie afin d'y compléter la fiche de «demande d'enlèvement d'un véhicule hors d'usage», muni de la carte grise du véhicule, d'une attestation de domicile (quittance de loyer, EDF, GDF...) et d'une pièce d'identité.

Le délai maximum d'intervention pour retirer le véhicule à domicile est fixé à 15 jours ouvrés.

Pour tout renseignement complémentaire : contacter la société INDRA au 0 800 77 52 41 (n° vert spécial, gratuit depuis un poste fixe).

La 2^e vie de votre véhicule épave

Faire collecter votre véhicule usagé, c'est :

- Protéger l'environnement : « un véhicule hors d'usage non dépollué est considéré comme un déchet dangereux » (Code de l'environnement).
- Éviter les ennuis : « est puni d'une amende le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter en un lieu public ou privé une épave de véhicule » (Code pénal).
- Donner une seconde vie à votre véhicule ! Les ceintures de sécurité seront transformées en sacs à main, les pneus en aires de jeux, les tableaux de bord en tongs...

Quels sont les véhicules concernés ?

Les véhicules qui peuvent être collectés gratuitement sont les voitures particulières, les camionnettes - 3,5 t, les cyclomoteurs à 3 roues : véhicules accidentés, techniquement et/ou économiquement irréparables, véhicules anciens trop usagés pour être revendus sur le marché de l'occasion. Sont exclus : les camionnettes et poids lourds d'un poids supérieur à 3,5 t, les 2 roues, les véhicules contenant des déchets et matières qui auraient été ajoutés, les véhicules nécessitant des moyens de levage, les véhicules inaccessibles.

LA FOURRIÈRE ANIMALE

Vous avez perdu votre animal ou vous voulez signaler un animal errant ? Ayez le réflexe Agglopolys !

Rechercher un animal

Si vous avez perdu votre animal, il se trouve peut-être déjà à la fourrière sans avoir pu être identifié, faute de tatouage ou de puce électronique. Contactez alors la société SACPA au 02 54 74 16 73 en décrivant l'animal (race, sexe, âge, tatouage, puce, etc.) et en mentionnant l'endroit précis, ainsi que la date et l'heure où il a été perdu. N'oubliez pas de laisser vos coordonnées afin que l'on puisse vous recontacter !

Récupérer son animal

Présentez-vous à la fourrière animale du lundi au vendredi (9h-10h30 / 16h30-18h) ou le samedi (9h-10h30). Une pièce d'identité et le certificat d'identification de l'animal vous seront demandés et vous devrez vous acquitter de certains frais pour récupérer votre animal.

Signaler un animal errant

Contactez Agglopolys au 02 54 90 35 35 (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30). En dehors de ces horaires, adressez-vous à la police ou à la gendarmerie de votre secteur.



Tarifs (2014)

- Capture et conduite de l'animal à la fourrière : 46,60 € (frais doublés dès la 2^e capture)
- Garde en fourrière : 23,30 € par jour
- Identification éventuelle : 53,70 €
- Frais de vétérinaire éventuels (soins, etc.)

Contact : Agglopolys - Service fourrières - Hôtel d'agglomération - 1 rue Honoré de Balzac à Blois - Tél. 02 54 90 35 35.

ADRESSE DE LA FOURRIÈRE

Rue des Prés d'Amont - 41000 Blois (enceinte de la déchetterie Blois Sud, près du lycée horticole)

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi : 9h-10h30 et 16h30-18h
Samedi : 9h-10h30

LES BIBLIOTHÈQUES DE BLOIS/AGGLOPOLYS : OUVERTES À TOUS GRATUITEMENT

La Bibliothèque Abbé-Grégoire et la Médiathèque Maurice-Genevoix, situées à Blois, sont ouvertes à tous les habitants d'Agglopolys. Il n'est pas nécessaire d'être abonné pour venir sur place lire, écouter de la musique, regarder un film ou bénéficier des nombreux services ou animations proposés. Tour d'horizon.

Des documents et des ressources en tous genres

- **Les livres et presse** : 300 000 livres, mais aussi des journaux, magazines, revues (tous les sujets et pour tous publics), des BD et des mangas, des textes enregistrés pour « lire » en se promenant, des livres en gros caractères et quelques livres en braille pour adultes et enfants, des méthodes de langue, des livres en langues étrangères, des liseuses ou des livres créés par des artistes, des livres et manuscrits anciens, des cartes et des photographies anciennes
- **Le multimédia** : 10 000 films (de la fiction et des documentaires), 1 300 partitions et méthodes d'apprentissage instrumental, 32 000 CD musicaux et plusieurs centaines de disques vinyles, des jeux vidéo (utilisables sur place et empruntables par les abonnés du réseau)

Des services

- **Accueil, échanges, conseils, découverte...** dans tous les secteurs et en permanence.
- **Internet** : des postes informatiques et des tablettes sont à votre disposition pour naviguer sur internet, utiliser les logiciels de bureautique, accéder à la presse en ligne, aux ressources numériques proposés ou à des logiciels d'autoformation (sur les savoirs de base, les langues étrangères dont le français, le code de la route, etc...). Ouvert à tous et gratuit pour les abonnés.
- **Initiations en informatique** : des initiations à la bureautique et à la navigation sur internet sont organisées régulièrement. Gratuites et ouvertes à tous sur réservation.
- **Rédaction de courriers** : un écrivain public vous apporte son aide pour la rédaction de courriers professionnels, pratiques ou administratifs. Permanences accessibles gratuitement et sur inscription.
- **Aide aux devoirs** : les mardi et jeudi à la médiathèque Maurice-Genevoix



Des rencontres et rendez-vous

Rencontrer un auteur, assister à un concert, à une séance de cinéma, échanger sur vos lectures, écouter un conte ou découvrir une nouvelle exposition, tout cela vous est offert dans les bibliothèques et vous est proposé gratuitement dans la limite des places disponibles. Le programme culturel des bibliothèques paraît tous les trois mois, distribué sur place et dans certains lieux publics, il est également consultable sur le site internet des bibliothèques ou d'Agglopolys. Une programmation spécifique jeune public avec des lectures, des contes, des projections et des ateliers est également proposée.

Un patrimoine exceptionnel : la bibliothèque n'a pas la mémoire courte !

A la bibliothèque Abbé-Grégoire, le **fonds patrimonial** regroupe et conserve une grande variété de documents du X^e au XXI^e siècle : 75 000 livres, des manuscrits (environ 3000 pièces), journaux anciens, cartes et plans, estampes, photographies, livres d'artistes

Une partie de ces collections constitue le **fonds local** (10 000 ouvrages anciens ou contemporains de littérature, d'histoire, de géographie et d'économie ayant trait à Blois, au Loir-et-Cher et à la région Centre) ; le fonds Villette (caricature et presse satirique du XIX^e siècle), des périodiques anciens, locaux et nationaux, des fonds d'images (photographies, cartes postales, estampes, cartes, plans)... Consultation des documents accessible à tous sans formalité. Des visites commentées et des expositions sont aussi régulièrement organisées. Des groupes peuvent être accueillis gratuitement, sur rendez-vous et dans le cadre d'une thématique

convenue préalablement, qu'il s'agisse de scolaires ou non ! La bibliothèque patrimoniale sort de ses murs puisqu'une **bibliothèque patrimoniale nomade numérique** peut vous être présentée - à la demande - dans les classes, les bibliothèques de l'agglomération et du territoire proche, les maisons de retraite, les lieux associatifs...

Bibliothèque universitaire

Elle est située au 2^e étage de la Bibliothèque Abbé-Grégoire. Elle est une antenne de la bibliothèque de l'université de Tours.

Des services 24h/24 et 7J/7 !

- **Sur internet** : interrogez le catalogue des bibliothèques, suivre ses emprunts ou réservez des documents (pour réserver, il faut être inscrit) ou feuilleter le programme d'animation. RDV sur <http://biblio.ville-blois.fr/>
- **La boîte à retours** : située à l'extérieur de chaque bibliothèque, cette boîte sécurisée permet aux abonnés de rendre les documents qu'ils ont empruntés à tout moment.

Les abonnements

S'il n'est pas nécessaire d'être abonné pour venir sur place bénéficier de l'offre des bibliothèques, il faut en revanche l'être pour emporter des documents chez soi. L'abonnement pris dans une bibliothèque est valable pour les deux bibliothèques, puisqu'elles fonctionnent ensemble et le public peut emprunter dans les deux établissements. La gratuité est accordée à certains bénéfi-

ciaires (jeunes de - 25 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du passeport culturel étudiant...).

Pour vous inscrire ou renouveler votre abonnement sur place, fournir :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile (de moins de 4 mois)
- un justificatif donnant droit au tarif réduit* (de moins de 4 mois), le cas échéant.
- le bulletin d'abonnement à compléter et à signer (par les parents pour les personnes de - 18 ans)

Contacts

Bibliothèque Abbé-Grégoire

4-6 place Jean Jaurès – 41000 Blois - Tél. 02 54 56 27 40

Horaires :

Lundi, mardi, vendredi : 13h-18h30

Mercredi 10h-18h30 et samedi : 10h-18h

Jeudi : seule la bibliothèque universitaire est ouverte

Les horaires changent durant l'été (1^{er} juillet-31 août).

La Médiathèque Maurice-Genevoix

Rue Vasco de Gama – 41000 Blois - Tél. 02 54 43 31 13.

Horaires :

Lundi : fermeture

Mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h

Mercredi et samedi : 10h-13h et 14h-18h

Attention ! Les horaires changent durant l'été (1^{er} juillet-31 août).

TARIFS POUR LES HABITANTS D'AGGLOPOLYS (2014)

Abonnements	Types de tarif	Habitants agglomération
Abonnement simple 12 imprimés (Livres, presse, partitions) + 1 liseuse + 1 CD + 1 DVD + 1 jeu vidéo + accès internet	normal	13 €
	réduit*	gratuit
Abonnement plus 12 imprimés (Livres, presse, partitions) + 1 liseuse + 10 CD + 5 DVD (3 fictions) + 1 jeu vidéo + accès internet	normal	31 €
	réduit*	17 €
Abonnement plus Comité d'entreprise		23 €
Abonnement Internet		gratuit
AME (personnes hébergées en centre d'hébergement et de réinsertion sociale, foyer... ne pouvant justifier d'un domicile à leur nom). 5 imprimés + accès internet		gratuit

*Tarifs réduits pour les personnes de moins de 25 ans, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, de l'allocation d'adulte handicapé, de la pension d'invalidité, de la carte d'invalidité, du passeport culturel étudiant et du Fonds National de Solidarité.

LES PISCINES D'AGGLOPOLYS

Animations, apprentissage, détente, compétitions... Les piscines d'Agglopolys offrent tous les plaisirs de l'eau, en été comme en hiver !

La piscine Tournesol

Animations : à l'année ou à la séance !

L'apprentissage de la natation enfant et adulte fait bien sûr partie de l'offre proposée, mais consultez le programme des animations (téléchargeable sur agglopolys.fr) : certaines activités sont possibles à la séance, comme l'aquabike ou l'aquaphobie ou pour 10 séances, comme le perfectionnement adultes.

Tous les jeudis à partir de 18h30, des animations palmes sont proposées sur le temps public : les palmes sont mises à disposition du public gratuitement et un couloir est réservé au palmage.

A la tombée de la nuit, lorsque la piscine Tournesol ferme ses portes vers 20h (les mardi, jeudi, vendredi et samedi), profitez, occasionnellement, d'une ambiance tamisée avec uniquement un éclairage subaquatique.

Horaires d'ouverture

Période scolaire

- Lundi : 11h30-13h45
- Mardi et jeudi : 11h30-13h45 / 17h30-19h45
- Mercredi : 11h30-13h45 / 15h-17h15
- Vendredi : 11h30-13h45 / 19h-21h45
- Samedi : 14h30-19h45
- Dimanche : 9h-12h45 / 15h-17h45

Vacances scolaires

Petites vacances (Toussaint-Noël-Hiver-Pâques) :

Du lundi au vendredi : 10h-19h45

Samedi : 14h30-19h45

Dimanche : 9h-12h45 / 15h-17h45

Grandes vacances (juillet-août)

Du lundi au vendredi : 12h-19h45

Samedi - dimanche : 10h-19h45

Jours fériés

9h-12h45 / 15h-17h45

Fermé les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

La caisse ferme 30 min avant les horaires de fermeture indiqués.

Tarifs

Entrée gratuite pour les enfants de moins de 6 ans et pour les personnes handicapées et leur accompagnateur (se munir de la carte d'invalidité).

Tarifs pour les habitants de l'agglomération* :

Une entrée plein tarif	2,70 €
Carte de 10 entrées	24 €
Une entrée tarif réduit Enfants - 16 ans, lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et du fond national de solidarité (FNS)	1,90 €
Tarif CE (à l'unité)	1,45 €
Tarif Groupe (à partir de 10 personnes)	1,45 €

*Tarifs valables jusqu'au 31 août 2015.

Contact - Piscine Tournesol - Rue Samuel de Champlain - 41000 Blois - Tél. 02 54 52 01 30

Le Centre aquatique Ag'eau

Avec ses 1 090 m² de bassins, répartis en différents univers, vous avez de quoi vous jeter à l'eau !

Univers sportif : bassin de 25 mètres et fosse de plongée de 5m

Univers ludique : toboggan, rivière, banquette bouillonnante, cascade... pour s'amuser !

Univers balnéo : sauna, hammam, bassin de 100m² (avec aqua-bike et banquettes bouillonnantes) pour se ressourcer.



Ag'eau - Crédit photo : JP. Thibault

Univers forme et fitness : espace sportif

Univers plein air : bassin extérieur toutes saisons et espace équipé (jeux d'eau, terrain de beach-volley, solarium...).

Activités : se dépenser ou s'amuser, il y en a pour tous les goûts !

Entre les activités aquatiques adultes (hydro fit, hydro soft, hydro training, hydro biking, futures mamans...), les activités aquatiques enfants (le jardin de Gloopy, Gloopy kid, swin and fun...) et les activités forme et fitness (step, zumba, stretching, body pump...), vous en trouverez forcément une adaptée à vos envies !

Horaires (2014/2015)

- Univers aquatique**

	Période scolaire	Petites vacances	Grandes vacances
Lundi	11h45-14h15 17h15-21h	10h-21h	10h-21h
Mardi	11h45-14h15 17h15-21h	10h-22h	10h-22h
Mercredi	10h-21h	10h-21h	10h-21h
Jeudi	11h45-14h15 17h15-21h	10h-21h	10h-21h
Vendredi	11h45-14h15 17h15-22h	10h-22h	10h-22h
Samedi	9h-21h	9h-21h	9h-21h
Dimanche et fériés	9h-19h	9h-19h	9h-20h

- Univers balnéo et univers Fitness**

	Période scolaire	Petites vacances	Grandes vacances
Lundi	10h-21h	10h-21h	10h-21h
Mardi	10h-22h	10h-22h	10h-22h
Mercredi	10h-21h	10h-21h	10h-21h
Jeudi	10h-21h	10h-21h	10h-21h
Vendredi	10h-21h	10h-21h	10h-21h
Samedi	10h-21h	10h-21h	10h-21h
Dimanche et fériés	10h-19h	10h-19h	10h-19h

Tarifs publics pour les habitants d'Agglopolys (2014/2015)

Univers aquatique	
Entrée adulte plein tarif	5,30 €
Entrée tarif réduit (conditions à l'accueil)	3,40 €
Entrée enfant (3 à 13 ans)	4,10 €
Carte de 11 entrées adulte	51 €
Carte de 11 entrées enfant	38 €
Pass horaires de 10 heures	28 €
Moins de 3 ans	gratuit
Univers balnéo et aquatique	
Entrée unitaire	13,50 €
11 entrées exceptionnelles	135 €
Pass trimestriel	175 €
Pass semestriel	300 €
Pass annuel	479 €

Se renseigner pour tous les autres tarifs (groupes, comités d'entreprise, Pass O Famille, centres de loisirs...).

Contact : Centre aquatique Agl'eau - 30 avenue Pierre Brossette - 41000 Blois - Tél. 02 54 79 70 30.

Les équipements saisonniers

Trois équipements sont également ouverts à la belle saison. Pour connaître les périodes et heures d'ouverture, consultez le site internet d'Agglopolys : agglopolys.fr !

La piscine découverte d'Herbault : un bassin de 25m et une pataugeoire.

Piscine d'Herbault - Chemin Meunier - 41190 Herbault - Tél. 02 54 46 28 45 (ou 02 54 90 35 82).

Piscine du Val de Blois : piscine découverte, située en bord de Loire, au Lac de Loire. Bassin de 25 mètres et espace pataugeoire.

Contact : piscine du Val de Blois - Route départementale 951 - 41350 Vineuil - Tél. 02 54 74 28 76.

La pataugeoire du Parc des Mées à la Chaussée-Saint-Victor : bassin de 450 m² avec jeux d'eau et plages ombragées. Pour les enfants jusqu'à 8 ans, accompagnés d'un adulte. Entrée gratuite et baignade surveillée.

Contact : Agglopolys - Service loisirs - Tél. 02 54 90 35 82.

LE CRÉMATORIUM DU VAL DE LOIRE, LE SEUL DU DÉPARTEMENT

Qualité de l'accompagnement des proches et sérénité des lieux caractérisent cet équipement ouvert depuis juin 2012



Le crématorium était très attendu sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Blois depuis des années. Le Loir-et-Cher était en effet le seul département de la région Centre à ne pas disposer d'un crématorium, obligeant les familles à se rendre à Tours ou Orléans. Par ailleurs, le nombre de crémations n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Celui-ci vient en effet d'enregistrer un nombre de crémations supérieur aux objectifs fixés avant son ouverture.

Un accueil personnalisé des familles

Le personnel de la Société des Crématoriums de France à qui a été confiée la gestion de cet établissement par contrat de délégation de service public, est à la disposition des familles pour les accompagner dans leur démarche et préparer avec elles, selon leurs souhaits et dans le plus grand respect, le moment de recueillement.

Lieu de calme et de recueillement

Le bâtiment a été conçu pour inviter au calme et à la sérénité. Ses teintes sont chaleureuses et apaisantes, le hall d'accueil est spacieux et très lumineux. Les façades disposent de nombreuses ouvertures vitrées qui donnent sur la nature environnante. L'organisation des différents espaces permet de préserver l'intimité de chaque famille.

Horaire d'accueil : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Le samedi sur réservation de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.

Contact : Crématorium - 85, rue de la Picardière - 41 000 Blois - Tél. 02 18 54 11 00 - valdeloire@crematoriums.fr